

droit des activités économiques
droit de la famille
droit des étrangers
procédure fiscale
droit processuel
droit de l'environnement et de l'urbanisme
droit de la santé
droit pénal
droit des personnes publiques
droit social
procédure pénale
droit fiscal
droit des biens



colloque

L'APPORT DE LA

QPC

à la protection des droits et libertés dans les différents champs du droit : un bilan

JEU/VEN
11-12
OCTOBRE 2018

AMPHI G
FACULTÉ DE DROIT ET
DES SCIENCES POLITIQUES

RENSEIGNEMENTS &
INSCRIPTIONS
www.dcs.univ-nantes.fr
dcs.colloques@univ-nantes.fr

www.univ-nantes.fr/droit



UNIVERSITÉ DE NANTES



JEU. & VEND. 11 OCTOBRE 2018

L'APPORT DE LA QPC À LA PROTECTION DES DROITS ET LIBERTES DANS LES DIFFERENTS CHAMPS DU DROIT : UN BILAN

Entrée en vigueur le 1^{er} mars 2010, la procédure de question prioritaire de constitutionnalité s'est déployée dans les différentes branches du droit, permettant aux justiciables d'opposer à la loi les droits et libertés garantis par la Constitution. Les décisions rendues font l'objet de commentaires, chroniques et journées d'études domaine par domaine. En revanche, aucun bilan global de l'apport de la QPC à la protection des droits et libertés n'a pour l'instant été dressé, du moins de manière systématique.

C'est l'objet de ce colloque, qui réunit des spécialistes de la protection des droits et libertés dans les principaux champs d'application de la QPC (droit pénal et procédure pénale ; droit social ; droit fiscal et procédure fiscale ; droit processuel ; droit de l'environnement ; droit de l'urbanisme ; droit des biens ; droit de la santé ; droit des étrangers ; droit des collectivités territoriales ; droit des activités économiques ; droit de la famille).

L'apport de la QPC à la protection des droits et libertés sera notamment mesuré au regard de l'autre instrument de contrôle de la loi qu'est le contrôle de conventionnalité.

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00 OUVERTURE

Bertrand Mathieu, Professeur à l'Université Paris-I, ancien membre du CSM, conseiller d'Etat en service extraordinaire (sous réserve)

SEANCE DU JEUDI MATIN

*Sous la présidence d'Arnaud Borzeix, Président du TGI de Senlis,
Ancien secrétaire général adjoint du CSM*

9h20 LES RAPPORTS ENTRE QPC ET CONTROLE DE CONVENTIONNALITE

Mustapha Afroukh, Maître de conférences à l'Université de Montpellier

9h50 L'APPORT EN DROIT SOCIAL

- **En droit du travail**

Gilles Auzero et Sébastien Tournaux, Professeurs à l'Université de Bordeaux

- **En droit de la protection sociale**

Paul-Anthelme Adèle, Maître de conférences à l'Université de Nantes

10h50 Débat avec la salle suivi d'une pause café

11h20 L'APPORT EN DROIT DES ACTIVITES ECONOMIQUES

- **En droit des procédures collectives**

Philippe Roussel Galle, Professeur à l'Université Paris-Descartes

- **En droit de la concurrence et droit financier**

Georges Decocq, Professeur à l'Université Paris-Dauphine

12h20 L'APPORT EN DROIT DE LA FAMILLE

Sophie Gaudemet, Professeur à l'Université de Paris-II

12h50 Pause déjeuner

SEANCE DU JEUDI APRES-MIDI

Sous la présidence de Jean-Eric Gicquel, professeur à l'Université de Rennes-I

- 14h30 L'APPORT EN DROIT DES BIENS**
Jean-François Giacuzzo, Maître de conférences à l'Université de Poitiers
- 15h00 L'APPORT EN DROIT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**
- **En droit de l'urbanisme**
Jean-François Struillou, Directeur de recherche au CNRS Nantes
 - **En droit de l'environnement**
Karine Foucher, Maître de conférences à l'Université de Nantes
- 16h00 Débat avec la salle suivi d'une pause café**
- 16h30 L'APPORT EN DROIT DE LA SANTE ET DE LA BIOETHIQUE**
Xavier Bioy, Professeur à l'Université de Toulouse
- 17h00 L'APPORT EN DROIT DES ETRANGERS**
Marion Lacaze, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux
- 17h30 L'APPORT EN DROIT DES PERSONNES PUBLIQUES**
Bertrand Faure, Professeur à l'Université de Nantes
- 18h00 Débat avec la salle**

SEANCE DU VENDREDI MATIN

Sous la présidence de Nicole Maestracci, membre du Conseil constitutionnel

- 9h15 L'APPORT EN DROIT PROCESSUEL**
Rudy Laher, Maître de conférences à l'Université de Nantes
- 9h45 L'APPORT EN DROIT PENAL ET PROCEDURE PENALE**
- **En droit pénal**
François Rousseau, Professeur à l'Université de Nantes
 - **En procédure pénale**
Yannick Capdepon, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux
- 10h45 Débat avec la salle suivi d'une pause café**
- 11h15 L'APPORT EN DROIT FISCAL ET FINANCIER**
- **Sur le fond**
Céline Viessant, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille
 - **Sur les sanctions fiscales**
Stéphane Détraz, Maître de conférences à l'Université de Paris Sud
- 12h15 Synthèse**
Xavier Magnon, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur de l'Institut Louis Favoreu - GERJC
- 12h45 Fin du colloque**



L'APPORT DE LA

QPC

à la protection des droits
et libertés dans les
différents champs du droit :
un bilan

Inscrivez-vous en ligne
www.dcs.univ-nantes.fr

- Personnes extérieures (repas libre) :
 - Intégralité du colloque : 60€ TTC
 - Journée du jeudi : 40€ TTC
 - Vendredi matin : 20€ TTC
- Formation continue (repas libre) : 150€ TTC
- Repas du jeudi midi : 20€ TTC
- Etudiants, enseignants-chercheurs (Université de Nantes) : gratuit

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 4 octobre 2018

Laboratoire Droit et Changement Social – Cindy MARTIN
Faculté de Droit et Sciences Politiques
Chemin de la Censive du Tertre • B.P. 81307 • 44313 Nantes Cedex 3
Pour tout renseignement : 02 40 14 16 01 • mail : dcs.colloques@univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

